BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2020

Merci à Sébastien NICOT, Loïc PAQUIER et Jonathan PICHON
pour nous avoir gracieusement fourni les clichés de la une de ce bulletin

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8 H 45 – 12 H 00	14 H 00 – 18 H 00
MARDI	8 H 45 – 12 H 00	14 H 00 – 18 H 00
MERCREDI	9 H 00 – 12 H 00	FERME
JEUDI	8 H 45 – 12 H 00	14 H 00 – 18 H 00
VENDREDI	8 H 45 – 12 H 00	14 H 00 – 18 H 00
SAMEDI	8 H 45 – 12 H 00	FERME

En cas d'urgence

06 71 25 25 82

Téléphone mairie : 05 55 75 81 01 // mail : contact@saintjouvent.com

Site internet : www.saintjouvent.com/Mairie // page Facebook : www.facebook.com/StJouvent

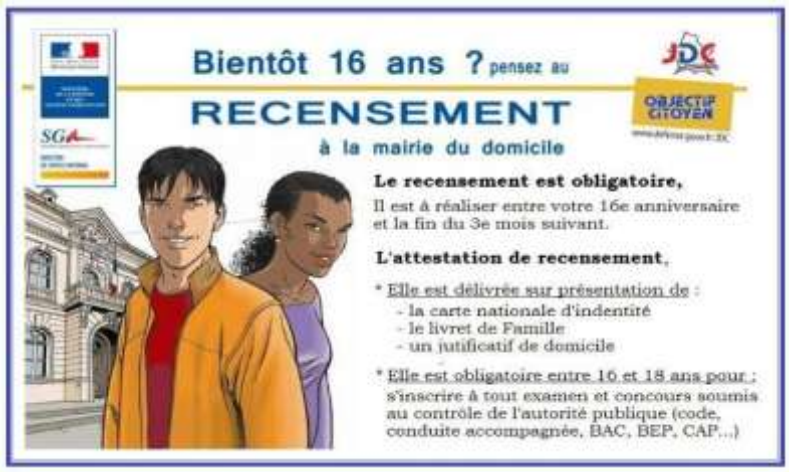

PanneauPocket

Ecole Maternelle : 05 55 75 61 14

Ecole Primaire : 05 55 75 61 22

Matin : 7H15 - 8H45

Soir : 15H50 - 18H30

Contact : 05 55 08 19 24 / 07 55 59 27 50

Sommaire

3 Edito

8 Affaires scolaires

14 **La page de l'opposition**

4-5 Une nouvelle équipe

10-11 Travaux

15 Tarifs

6-7 Finances

12-13 Environnement

16 Dernière minute

De vous à nous !

L'arrivée de l'épidémie de coronavirus s'est synchronisée avec celle des élections municipales et la mise en place de la nouvelle équipe a été différée de plusieurs mois.

Anciens et nouveaux élus se sont donc passés le flambeau dans un contexte inédit : celui de la gestion d'une crise sanitaire sur la commune. Les nouveaux membres du Conseil Municipal ont été immédiatement plongés dans la réalité du terrain !

Nous avons commencé notre mandat en assurant la distribution de masques à la population et en distribuant un premier courrier aux habitants pour les informer de notre prise de fonction.

Côté scolaire, le mois de juin a été particulièrement difficile avec la reprise de l'école dans des conditions très strictes, une évolution permanente des protocoles sanitaires et l'incertitude sur le personnel disponible. Pour pallier l'absence d'enseignants, notre jeune municipalité a mis en œuvre des projets 2S2C (Sport, Santé, Culture, Citoyenneté) pour permettre à tous les enfants d'être accueillis si leurs parents en faisaient la demande même en l'absence de professeurs. Je profite de ce bulletin pour remercier tous ceux -enseignants, personnel et élus- qui se sont impliqués pour que l'école, la cantine et la garderie puissent fonctionner malgré toutes les contraintes imposées.

Si le personnel était confiné, la végétation au cours du printemps avait prospéré et nous peinons encore à rattraper le retard pris dans l'entretien de notre commune. Mais, depuis juin, nous mettons les bouchées doubles et notre personnel technique s'est également beaucoup investi cet été pour assurer tous les travaux nécessaires.

Côté administratif, une élection municipale entraîne un gros surcroît d'activité et nous avons dû faire face à l'absence d'une de nos secrétaires qui avait notamment en charge la comptabilité et le budget de la commune. Le retard pris dans les dossiers d'urbanisme qui n'avaient pu être traités pendant le confinement était également très important. Sandrine et Maryse ont vu arriver avec plaisir Gwendoline au mois de juillet. Elle a été remplacée par Emilie le 15 septembre car Gwendoline a décidé de poursuivre ses études.

Les manifestations des diverses associations ont pour la plupart dû être annulées et il a été impossible de maintenir une activité sociale et culturelle cet été. Nous avons, pour la reprise de septembre, mis en place des protocoles spécifiques à chaque association. Nous les remercions pour leur volonté de continuer malgré les difficultés !

Nous avons réussi à redonner un certain dynamisme au marché et nous vous invitons tous à soutenir les commerçants et producteurs en venant chaque premier dimanche du mois pour acheter leurs produits. De la même façon, pensez à nos restaurateurs : ils sont durement touchés par la crise alors, de temps en temps, n'hésitez pas à venir consommer chez eux pour qu'ils puissent surmonter cette année 2020.

Côté communication, nous avons pris du retard mais vous allez rapidement voir évoluer les choses : un bulletin municipal moins dense et plus fréquent, une plaquette pour nos associations, la possibilité de vous abonner à une newsletter numérique, l'information évènementielle sur votre téléphone grâce à l'application PanneauPocket. Le site Facebook *www.facebook.com/StJouvent* a été réactivé et le site internet sera rénové début d'année 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Cordialement

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS

Un nouveau Conseil Municipal en place depuis le 26 mai

Le 15 mars, vous avez élu un nouveau Conseil Municipal. Avec la crise sanitaire, il n'a pu être installé et a pris ses fonctions le 26 mai seulement. Voici donc la nouvelle équipe composée

- du maire Jany-Claude SOLIS,
- de cinq adjoints
  - Patrick ROBERT, 1er adjoint, en charge des affaires scolaires et périscolaires ,
  - Lydie MANUS, 2nde adjointe, en charge des affaires générales et du budget ,
  - Jean-François LEBLANC, 3ème adjoint, en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'assainissement ,
  - Marianne LAVAUD, 4ème adjointe, en charge du cadre de vie, des affaires sociales et culturelles ,
  - Gérard GASNIER, 5ème adjoint, en charge de la vie associative et sportive,
- de 2 conseillers délégués
  - Christophe MATTANA, en charge du développement numérique,
  - Christophe SIMARD, en charge du développement durable sur la commune,
- de 11 conseillers municipaux :
  - 7 issus de la majorité,
  - 4 issus de la liste d'opposition.

Le détail des missions de chaque élu est disponible sur le site Internet
http://saint-jouvent.fr/vie municipale/équipe municipale

Les délégués et fonctions

Les élus de St Jouvent représentent les intérêts de la commune et de ses habitants auprès de divers organismes :

CC ELAN (Communauté de Communes ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE)
- Jany-Claude SOLIS – vice-présidente communication
- Patrick ROBERT - conseiller communautaire titulaire
- Lydie MANUS – conseillère communautaire suppléante

SIEPAL (Syndicat Intercommunal d'études et programmation de l'Agglomération de Limoges)
- Jany-Claude SOLIS – déléguée titulaire
- Patrick ROBERT – délégué suppléant

SVRB (Syndicat de voirie de la Région de Bessines sur Gartempe)
- Jean-François LEBLANC – délégué suppléant

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Désignation	Elus municipaux
COMMISSION DES FINANCES	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-présidente : Lydie MANUS Membres : Tous les membres du Conseil Municipal
COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-président : Christophe SIMARD Membres : Sabrina BOST, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-François LEBLANC, Lydie MANUS, Laurence RAYNAUD
COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-présidente : Lydie MANUS Membres : Jean-François LEBLANC, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, Patrick ROBERT
COMMISSION DES BÂTIMENTS DE L'URBANISME ET DE LA VOIRIE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-présidente : Jean-**François LEBLANC** Membres : Raymond BLANCHETON, Jean-Jacques CHAPOULIE, Jean-Jacques FAUCHER, Gérard GASNIER, Jessy VERESSE
COMMISSION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-présidente : Christelle DUBLANCHE Membres : Sabrina BOST, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, Christophe SIMARD
COMMISSION DE L'ÉDUCATION	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-président : Patrick ROBERT Membres : Sabrina BOST, Laure CORGNE, Christelle DUBLANCHE, Sandra ROUSSEAU
COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-président **: Gérard GASNIER** Membres : Raymond BLANCHETON, Jean-Jacques CHAPOULIE, Marianne LAVAUD, Lydie MANUS, Sandra ROUSSEAU
COMMISSION DES SOLIDARITÉS	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-président : Marianne LAVAUD Membres : Laure CORGNE, Laurence RAYNAUD, Sandra ROUSSEAU, Isabelle TARNAUD, Jessy VERESSE
COMMISSION ANIMATION ET CULTURE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-présidente : Marianne LAVAUD Membres : Jean-Jacques CHAPOULIE, Gérard GASNIER, Sandra ROUSSEAU, Isabelle TARNAUD, Jessy VERESSE
COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Présidente : Jany-Claude SOLIS Vice-président : Christophe SIMARD Membres : Raymond BLANCHETON, Jean-Jacques CHAPOULIE, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-François LEBLANC, Patrick ROBERT

Côté finances et budget 2019

Depuis le 1er janvier 2019 et consécutivement au transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes ELAN, la commune ne gère plus de budget annexe. La gestion budgétaire se limite au budget général.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget général s'élevaient à 1 088 197,79 €. Constituées en majeure partie des charges de personnel et des dépenses à caractère général qui permettent le fonctionnement quotidien des services municipaux, elles étaient en diminution de 8,99 % par rapport à 2018.
Pour mémoire, le montant des aides aux associations s'est élevé à 6 430 € pour 2019.
Parallèlement, les recettes de cette même section représentaient 1 364 717,85 € (18 000 € pour rachat du contrat du copieur Mairie, et 25 710 € pour la vente d'une parcelle au lotissement des Chênes) soit un excédent de 276 520,06 € pour cette section.

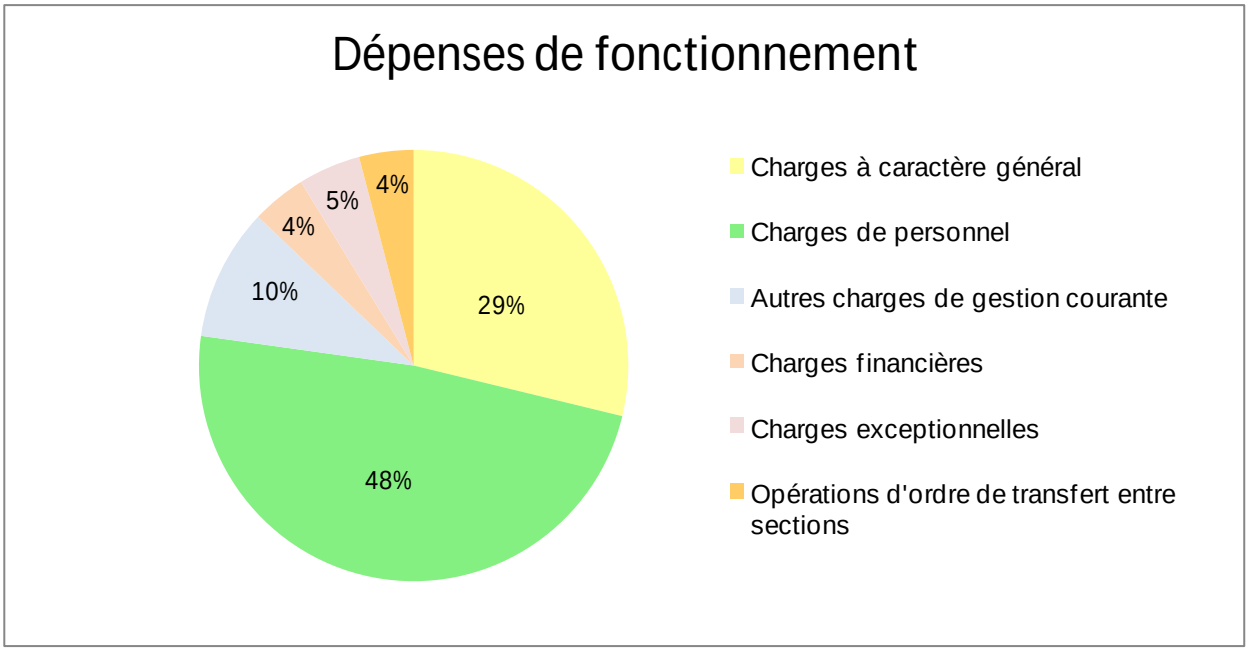

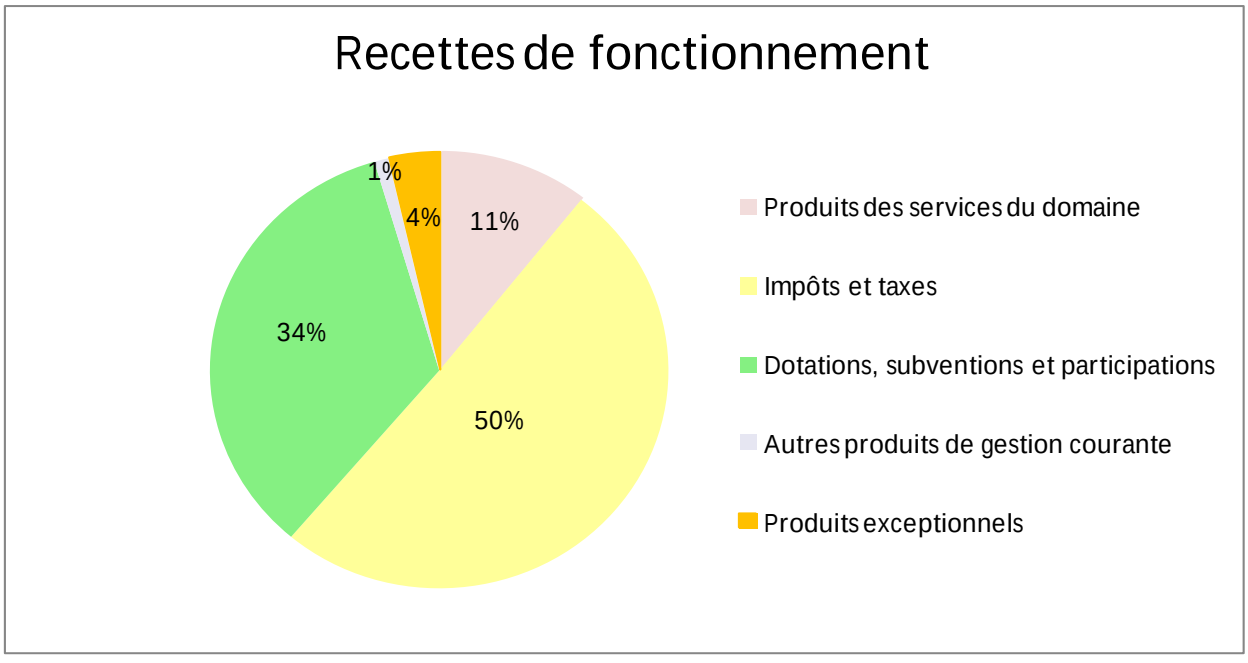

Section d'investissement

Du point de vue investissement, le montant global des dépenses s'élevait à 640 064,62 € pour l'année passée. Il intègre bien sûr les emprunts pour 115 330,47 € ainsi que certaines acquisitions dont les plus significatives sont reportées dans le tableau ci-dessous:

Enfouissement du réseau électrique NEUVILLAS	50 774,29 €
Extinction de l'éclairage public	24 904,68 €
Travaux assainissement rue du Stade (entrepris avant le transfert de compétence à ELAN)	39 924,00 €
Travaux Mairie	66 477,85 €
Installation postes téléphoniques Mairie	9 558,00 €
Illuminations de Noël	623,60 €
Mobilier secrétariat	5 756,24 €
Armoire froide restaurant scolaire	1 920,00 €
Vidéoprojecteur	1 975,99 €
Tondeuse + remorque + débroussailleuse	6 933,76 €
Bancs pour aménagement extérieur Mairie	1 518,89 €
Buts de Handball école	1 712,02 €
Bennes pour le tri des déchets cimetière	3 018,00 €

Les recettes d'investissement 899 066,59 € intégraient :
11 % de subventions émanant principalement de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et du Conseil Départemental (CTD)
18 % provenaient de la taxe d'aménagement et du fonds de compensation de TVA
les reports d'excédents de la section de fonctionnement.

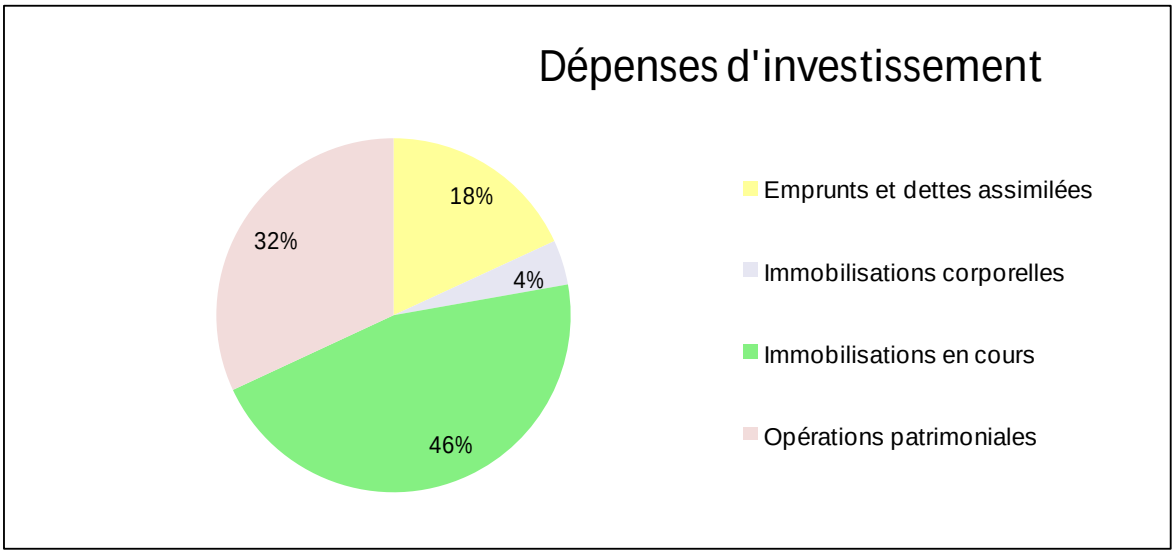

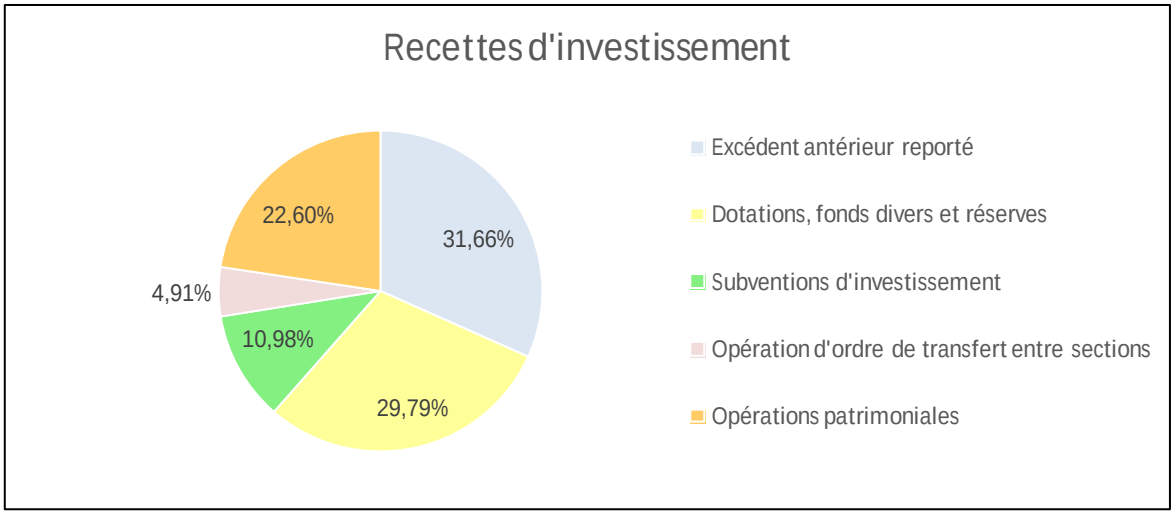

Du côté de l'école : une rentrée inédite

Chaque rentrée s'accompagne de son lot de nouveautés. Cette année, le contexte sanitaire s'est ajouté aux nouveaux guides ou encore aux circulaires. Petit tour d'horizon …

Le mardi 1er septembre et par une journée ensoleillée, 168 têtes blondes ont repris ou pris le chemin de l'école.

Du fait de la crise sanitaire, les enfants les plus jeunes et leur famille ont été accueillis dans la cour de l'école maternelle avant de rejoindre leur classe. Notre école maternelle reçoit dans la classe :

- de Mme Ducloux en petite section 18 enfants
- de Mme Dekimpe en moyenne section 17 enfants
- de Mmes Bissirieix et Frugier en grande section 22 enfants

Trois ATSEM participent à la vie scolaire et périscolaire.

Les plus grands et leur famille ont été accueillis pour leur part à l'école primaire. Les enfants sont répartis dans les classes comme suit :

- CP avec M. Le Roux 18 enfants
- CE1 avec Mme Latouille 20 enfants
- CE2 avec Mme Redon 25 enfants
- CM1 avec Mme Estrade 28 enfants
- CM2 avec M. Laizet et Mme Nicol 20 enfants.

Trois assistantes de vie scolaire sont présentes à l'école élémentaire.

Nos enfants ont retrouvé, ou découvert pour les nouveaux, l'équipe de garderie et l'équipe de restauration.

Nos écoles ont fait l'objet durant l'été de divers travaux : remise en état de mobilier, remplacement en maternelle de robinets poussoirs par de robinets à tige d'un emploi plus facile pour nos petits chérubins, installation sous le préau de chaque école de lavabos collectifs pour faciliter le lavage des mains avant l'entrée en classe ou à la cantine. Merci à nos agents techniques pour ces travaux menés pendant l'été et qui vont faciliter la vie de nos chers bambins et du personnel scolaire !

Vous pouvez retrouver les menus du restaurant scolaire sur le site Internet de la mairie *:* *www.saintjouvent.com/Mairie* ou sur la page Facebook : *www.facebook.com/StJouvent*

Travaux classe été 2020

Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

Nous sommes heureux de vous présenter les Temps d'Activités Périscolaires de l'année scolaire 2020 -2021

LES T.A.P., C'EST QUOI ?

Les temps d'activités périscolaires (T.A.P.) sont des temps facultatifs partiellement subventionnés par **l'Etat, organisés et pris en charge par la commune.**
Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives….

QUAND ONT LIEU LES T.A.P. ?

Ils sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 17h15.

LES T.A.P. SONT-ILS PAYANTS ?

La participation demandée est **de 25 € par enfant et par an**.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Au 1er trimestre : échecs, musique, capoeira, gym, danse, anglais, atelier vidéo, judo
Au 2èmetrimestre : danse, jeux de société, anglais, yoga, badminton, théâtre, judo et tir à l'arc
Au 3ème trimestre : atelier vidéo, anglais, yoga, équitation, pétanque, musique, gym, judo et VTT.

QUI ENCADRE LES T.A.P ?

- Des animateurs professionnels
- Des intervenants extérieurs
- Du personnel municipal

Le PIMMS arrive à Saint –Jouvent

Depuis 25 ans, les Points d'information médiation multi-services (PIMMS) sont des lieux d'accueil ouverts à tous, interfaces de médiation entre les populations et les services publics.

Ils sont des lieux de proximité et de solidarité au sein desquels les agents médiateurs, professionnels du lien social, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne. Les PIMMS informent, orientent ou accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives. Ils préviennent et aident à la résolution des conflits.

L'idée du PIMMS mobile est d'apporter l'offre de service directement auprès de la population. Installé dans un camion bureau, le PIMMS mobile va circuler sur l'ensemble des communes d'ELAN pour accompagner ses habitants dans leurs démarches administratives et notamment sur les différents sites Internet des administrations : prestations sociales, cartes grises et permis de conduire, factures E.D.F..

La préfecture, Pôle emploi, la MSA, l'E.D.F., la CAF, le CDAD, la CARSAT, les Impôts, la CPAM, le CRIJ, la Mission locale rurale, la FEPEM, DIRECCTE, la SNCF, la justice sont partenaires dans cette opération. La Communauté de Communes ELAN assure ce service pour l'ensemble des communes adhérentes.

Le PIMMS sera présent à Saint-Jouvent, au parking de la salle polyvalente le mercredi des semaines paires de 14h30 à 16h30 dès le 14 octobre 2020.

Travaux

Les deux premiers mois de l'année connaissent toujours de faibles volumes de travaux . Cette situation est liée à la fois à la saisonnalité des travaux et à celle des budgets des collectivités. Les élections municipales, suivies de deux mois de confinement, ont amplifié le phénomène. Si les travaux ont repris depuis juin, il s'agit essentiellement des travaux prévus ou de gros entretiens.

VOIRIE

L'absence de tonte et de fauchage en avril et mai avaient modifié l'aspect de nos routes communales gênant parfois la visibilité et entrainant des risques pour la circulation routière. Les agents municipaux ont donc repris le fauchage des « banquettes » le long de nos voies communales au mois de juillet.

De même, avant la réalisation du goudronnage effectué par l'entreprise EIFFAGE, il a fallu procéder à l'élagage sur la VC8 partie Romanet / L'Age et sur la VC101 Lavaud / Lavalette.

ENEDIS a poursuivi l'enfouissement des réseaux électriques sur Neuvillas. Si les travaux concernant le réseau basse tension et l'éclairage public sont finis, les poteaux sont en cours d'enlèvement et le réseau télécommunications reste à terminer.

BÂTIMENTS

Pendant la période des congés scolaires, des travaux de maintenance et d'entretien ont été effectués par les agents du service technique. Certaines vitres peu accessibles — car situées à un niveau élevé pour nos employés et nécessitant l'emploi d'une nacelle — n'avaient pas été nettoyées en profondeur depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous avons fait appel à l'entreprise ARENIS pour astiquer toutes les fenêtres ayant un accès difficile dans tous les bâtiments. Et que ça brille !

Ecoles maternelles et primaires

Outre le goudronnage des passages, les travaux les plus visibles ont consisté en la pose de lavabos sous les préaux. Hygiène oblige car même après la crise du coronavirus, gageons que nos chérubins devront continuer à se laver souvent les mains ! Dans la maternelle, également les boutons poussoirs difficiles à manier par les petits ont été remplacés par des robinets à manettes.

Cantine

Côté cantine, juste quelques travaux de peinture pour supprimer quelques traces de moisissure ainsi que la pose de nouveaux joints silicone.

Garderie

Pendant la crise, nous avions dû cacher les jeux posés sur les étagères avec des draps. Nos agents ont fabriqué un superbe placard où désormais les jeux sont à l'abri !

Chaufferie

A notre arrivée, nous avons eu la mauvaise surprise de voir que la chaufferie bois était en panne et qu'il fallait, pour la réparer, enlever les plaquettes de bois livrées fort mal à propos. La société SB Hervé Thermique France est venue la remettre en état le 25 septembre. Hélas, la chaufferie a pris feu dès le 28 septembre et nous avons été contraints d'utiliser la chaudière à fuel. Espérons que la chaudière bois, une fois dépannée, puisse reprendre sa fonction.

TERRAINS

L'école avait prévu de créer un arboretum avec les enfants sur le terrain de " Mr Aymard " mais rien n'avait été prévu pour l'entretenir. La commune a fait l'achat d'un gyrobroyeur ce qui permet d'effectuer divers autres travaux, tels que l'entretien des communaux.

Ah le foot ! Oui mais pour ce faire, il faut un beau terrain. Nous nous y sommes attelés mais comme le joueur dont le geste incontrôlé peut ruiner une action, la météo a dégradé l'ensemencement et nous avons dû recommencer à deux reprises.

Au cours des trois derniers mois, le véhicule de collecte des ordures ménagères a rencontré à plusieurs reprises, et en divers lieux de la commune de Saint-Jouvent, des difficultés à manœuvrer. Aussi, le service gestionnaire d'ELAN a-t-il indiqué qu'en raison de ces difficultés, la collecte des ordures ménagères serait suspendue dans les villages concernés. Si l'obligation d'élagage incombe aux propriétaires privés, force est de constater que le défaut d'élagage concerne des personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer les interventions nécessaires en urgence, à la demande d'ELAN via les services municipaux. Ainsi, afin de ne pas priver de collecte d'ordures ménagères la totalité d'un village, dès lors qu'un seul riverain ne serait pas en mesure de procéder sans délai à l'élagage, ces opérations pourront être réalisées exceptionnellement, et en cas d'urgence, par le personnel communal au prix horaire de 60 €.

Pour 2021, sont déjà prévus :

- sous la maîtrise du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne), l'enfouissement des réseaux 3ème tranche.
- la finition de la route de Boisse, le début de route de la forêt jusqu'au carrefour des Rivailles et le chemin des Rivailles.

Entrées charretières	90 € le mètre linéaire fournitures comprises
Opérations exceptionnelles d'élagage	60 € de l'heure + prix de location nacelle refacturée si nécessaire
Mise à disposition broyeur électrique	La journée : 30 € Le week-end : 50 € Caution : 1 000 €
Broyage de branches par le personnel	25 € de l'heure

Devenons responsables de notre environnement

Chaque jour, une personne produit un kilo de déchets !

Améliorer notre gestion des déchets est indispensable et tout le monde doit s'y mettre !

Pas du tout glamour certes, les déchets sont aussi des petits poisons pour la planète.

1. *On commence par les limiter au moment de l'achat, par exemple quand on hésite entre deux produits au supermarché on choisit le moins emballé.*
2. *On continue au moment de jeter nos déchets, on vérifie qu'on ne se trompe pas de poubelle et on fait notre petite mission de tri sélectif.*

Le recyclage est le processus de transformation des déchets en nouveaux produits afin d'éviter l'utilisation d'énergie et la consommation de matières premières fraîches. L'idée est de réduire la consommation d'énergie, de diminuer le volume des décharges, de limiter la pollution de l'air et de l'eau, et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et de préserver les ressources naturelles pour une utilisation future.

Chaque déchet à sa place !

Merci de suivre les règles de tri pour garder notre commune et notre environnement propres.

C'est aussi respecter le travail de nos collaborateurs de la voirie.

TRI DES DECHETS : MODE D'EMPLOI

1. Les jeter au bon endroit :
   - les ordures ménagères dans ma poubelle au ramassage porte à porte,
   - les verres, les petits cartons, les briques alimentaires, les papiers, l'alu et le fer blanc aux éco-points,
   - les huiles de cuisine, de moteur, la ferraille, les déchets de bois, les déchets verts, les petits gravats, les appareils électriques ou électroniques aux déchèteries,
   - les piles, les ampoules basse consommation, les cartouches d'encre dans les containers spécifiques des grandes surfaces,
   - les médicaments à la pharmacie.
2. Les jeter à l'intérieur des conteneurs, pas à côté !
3. Garder ses encombrants chez soi pour les remettre lors de la collecte.

Prochaine collecte

Jeudi 29 octobre

Merci de s'inscrire au secrétariat de Mairie avant le 27 octobre

Nous ne voulons plus voir les éco-points tels que nous les avons découverts il y a encore quelques semaines !

L'équipe municipale est déterminée et n'hésitera pas à porter plainte et à faire dresser des amendes aux indélicats.

La municipalité est aussi là pour vous aider, elle fait l'acquisition de broyeurs de végétaux pour permettre à chacun de réduire les petites branches et ainsi de diminuer les déchets verts.

Dans chaque bulletin municipal, nous aborderons un sujet éco-responsable applicable par chacun pour améliorer le cadre de vie de notre commune.

LA **PAGE DE L'**OPPOSITION *

Chèr-e-s Jouvenciennes et Jouvenciens,

7 mois se sont écoulés depuis les élections municipales.

Ces élections se sont déroulées dans un contexte vraiment particulier. En effet, la crise sanitaire inattendue liée à la COVID19 a eu des conséquences, non seulement économiques et démographiques, mais aussi sociétales.

Aujourd'hui, nous venons vers vous pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée grâce au résultat que nous avons obtenu de 47,54% des voix. Cela représente 34 voix d'écart entre les deux listes et seuls 4 sièges sur 19 nous sont accordés pour siéger au conseil municipal de notre commune.

Nous, vos 4 élus de l'opposition, prenons notre rôle très au sérieux et ferons toujours l'impossible pour représenter tous les électeurs de Saint-Jouvent qui nous ont accordé ou nous accorderont leurs voix.

Nous vous promettons d'être attentifs et soucieux quant à l'utilisation des deniers publics faite par la majorité. Et, même si nous ne serons jamais décisionnaires, nous vous rendrons compte de toute l'actualité municipale.

L'échelon communal reste l'espace de proximité par excellence : c'est pourquoi le dynamisme de nos associations ne doit pas faiblir malgré cette année difficile. Notre accompagnement, même moral, sera toujours présent.

Avec de nouvelles conditions, la vie communale doit continuer.

Nous souhaitions effectuer une permanence en Mairie pour vous recevoir et transmettre vos demandes à Madame le Maire. Cependant, à l'heure où nous écrivons cette rubrique, Madame le Maire s'appuie sur la « loi » pour nous refuser cette permanence au sein de la Mairie. Etant dans l'impossibilité de trouver un autre lieu, commun à tous, nous ne pourrons donc, par ce biais, être votre voix et vous rencontrer.

Donc, la page « Unis Pour Saint Jouvent » reprendra vie dès le mois de novembre et vous pourrez nous y laisser toutes vos interrogations et lire nos publications vous informant de l'actualité municipale.

Nous aurons toujours à cœur de vous assurer de notre investissement à votre service.

VIGILANCE et BIENVEILLANCE

Prenez soin de vous et de vos proches. Recevez nos sentiments les plus cordiaux.
Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Jean-Jacques FAUCHER, Sandra ROUSSEAU

** Afin de respecter les droits de l'opposition, l'équipe de rédaction n'apporte aucune correction à cette page*

ETAT CIVIL 2019

En raison du renforcement du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) les usagers doivent ***être informés de l'usage de leurs données personnelles. Comme nous n'avions pas demandé les autorisations des administrés, nous ne mettons que le nombre d'actes d'état civil***

19 naissances

9 mariages

17 décès

Tarifs Communaux 2020

Restaurant scolaire	Repas enfant : **2,80 €** Repas adulte : **5,95 €** Repas agent : **2,80 €**
Garderie périscolaire	Demi-journée : Matin 7h15 à 8h50 : **1,95 €** Soir 16h30 à 18h30 : **1,95 €** Mois : 1 enfant : **39,00 €** 2 enfants : **76,00 €** 3 enfants : **105,00 €** 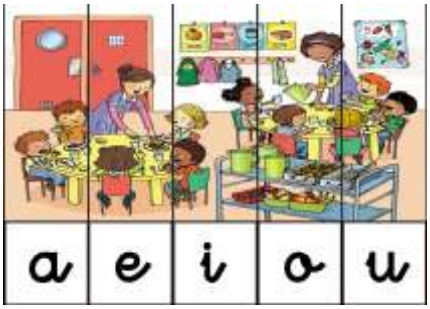
Cimetière	Perpétuelle : **612,00 €** le m² Cinquantenaire (renouvelable) : **188,00 €** le m² Trentenaire (renouvelable) : **104,00 €** le m²
Columbarium	Cavurne concession renouvelable d'une durée de 20 ans : En saillie 3 places : **375,00 €** Enterrée 3 places : **208,00 €**
Marché mensuel	Occasionnel : **1,00 €** le mètre linéaire Abonnement : **0,80 €** le mètre linéaire
Animations culturelles	Enfants jusqu'à 12 ans : Gratuit Adolescents 13 -18 ans : **2,00 €** Adultes : **3,00 €**

Tarifs de location de la Salle Polyvalente

Pour un vin d'honneur

Association communale et inter commune	**105,00 €**
Particulier résidant à Saint-Jouvent	**105,00 €**
Association hors communauté de communes ELAN	**201,00 €**

Pour un repas nécessitant l'usage de la cuisine

Associations communales et intercommunale ELAN	
1 association samedi et dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	**153,00 €**
2 associations se partageant la location Samedi (jusqu'à 5 manifestations) Dimanche (jusqu'à 5 manifestations)	**110,00 €**
Association hors communauté de communes ELAN	**252,00 €**
Particulier habitant la Commune	
Samedi et dimanche	**263,00 €**
Particulier n'habitant pas la Commune	
Samedi et dimanche	**495,00 €**
Divers	
Couverts de base	**1,00 €**
Sono	**36,00 €**
Caution	**500,00 €**

Salles municipales : de nouvelles modalités de réservation

La commune propose des salles municipales aux associations et aux particuliers pour l'organisation d'évènements. En raison de la crise sanitaire COVID19, les gestes barrières sont obligatoires : lavage des mains, port du masque et distanciation physique.

Le nombre de personnes dans ces salles est limité en fonction de l'activité exercée et du protocole en vigueur. Ce nombre est affiché à l'entrée des salles et peut évoluer. Nous ne pouvons donc vous garantir le nombre de personnes pouvant être accueillies lors de la réservation car un simple arrêté préfectoral peut remettre en cause ce nombre. Pour tout renseignement, contacter la mairie et l'élu en charge, Gérard Gasnier. Merci de votre compréhension.

La salle polyvalente

Cette salle, d'une superficie de 160 m² avec une scène de 42 m², possède aussi une cuisine aménagée avec des couverts et de la vaisselle. Elle dispose aussi des blocs sanitaires. En temps normal (hors COVID), elle peut accueillir 160 personnes. Elle est louée en priorité aux associations communales puis aux habitants de Saint Jouvent .

Elle sert aussi aux écoles et aux associations pour pratiquer du sport en salle.

Une fois par an, fin septembre, un salon des artistes vous y accueille. L'édition 2020 vient de se terminer avec un grand nombre d'artistes locaux. Merci à eux pour nous avoir permis de réaliser cette manifestation malgré le COVID !

La salle des associations

Juste à côté, une salle des associations de 45 m², est – comme son nom l'indique – réservée aux associations. Elle sert essentiellement pour des réunions, les TAP et un atelier de prévention.